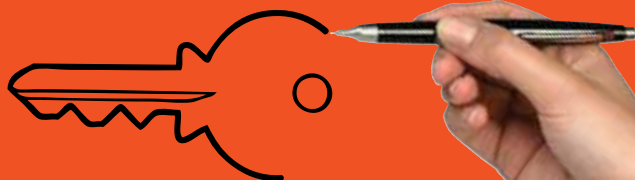
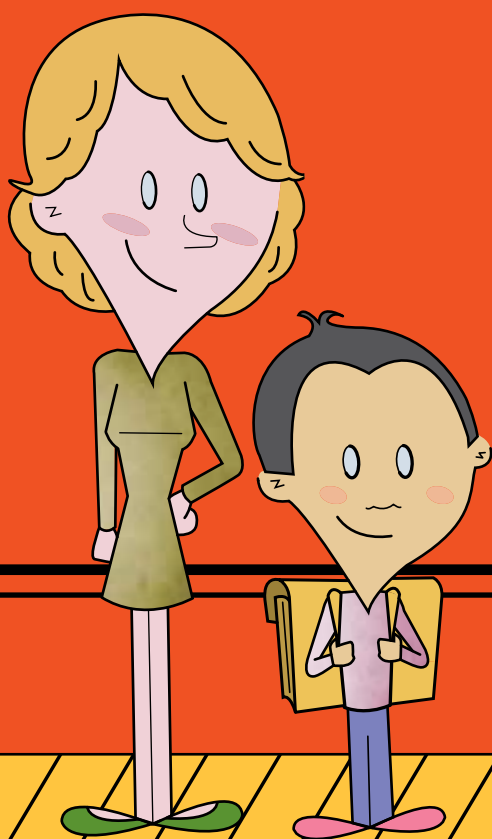


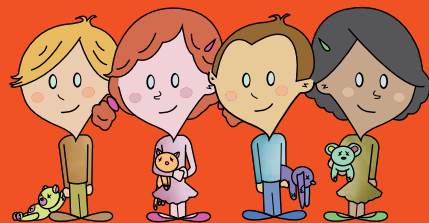


GUIDE PRATIQUE
RENTÉE SCOLAIRE 2014

Ça change à la rentrée...

Vos questions.
Nos réponses.





Les maternelles



Les élémentaires



Les parents

édito

La réforme des rythmes scolaires, lancée par le Ministère de l'Education, poursuit deux objectifs : permettre aux enfants de mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous. Les études des chronobiologistes ont en effet montré que les journées de classe sont actuellement trop chargées pour les écoliers, qui sont fatigués et moins concentrés pour bien apprendre.

Ainsi, dès la rentrée scolaire de septembre, les heures de classe seront mieux réparties sur la semaine permettant d'alléger les journées et d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont les plus concentrés.

Cette réforme nous permet également de redonner à notre Projet Éducatif Global toute l'ambition que nous avons portée lors de sa mise en place. En effet, à Lille, nous n'avons pas attendu la réforme pour proposer à l'ensemble des enfants lillois des activités épanouissantes et ludiques participant à leur réussite. Depuis 2005, le PEG propose ainsi à vos enfants, en temps scolaires et périscolaires, des activités artistiques, sportives, culturelles et citoyennes de très grande qualité.

Forts de notre expérience, nous allons aller plus loin et proposer de nouvelles activités périscolaires de très grande qualité. Menées par des intervenants qualifiés, elles donneront aux enfants l'envie et le plaisir d'apprendre, de découvrir, pour devenir un citoyen ouvert sur le monde et sur les autres.

Retrouvez dans ce guide les réponses à vos questions sur la nouvelle organisation des temps scolaires, l'emploi du temps de vos enfants et les nouvelles activités périscolaires de la rentrée.

Martine Aubry
Maire de Lille

Charlotte Brun
Adjointe aux politiques
éducatives et à la parentalité

Depuis 2005, la Ville de Lille œuvre
en faveur de la réussite scolaire de vos enfants...

2005
Naissance du
Projet Éducatif Global
(PEG) et de ses plans
musique, patrimoine
et lecture.

2006
Le dispositif de réussite
éducative vient
accompagner les
élèves en difficulté.

2008
Place aux activités
autour des langues
vivantes étrangères.

2010
Le Pass'Enfant et
l'espace famille voient
le jour pour faciliter vos
démarches.

2011
Les premiers tableaux
blancs interactifs
sont installés
dans les écoles.

2012
L'éducation à la
sécurité routière
complète l'offre
du PEG.

2013
Les enfants
se font artistes :
les Lillois
découvrent à
l'exposition
Mom'Art les
œuvres réalisées
dans le cadre du
PEG.

Rentrée 2014
Une nouvelle étape pour le bien-être des
enfants avec un aménagement
des temps scolaires plus respectueux du
rythme et des capacités d'apprentissage.



**Projet
Éducatif
Global**
un projet qui grandit...
et qui fait grandir.



PARENTS, ON VOUS ÉCLAIRE...

Qu'est-ce qui change à la rentrée ?

UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS POUR VOS ENFANTS

À la rentrée, l'emploi du temps de vos enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire change afin d'être plus respectueux des rythmes naturels d'apprentissage et de repos. L'ajout d'une demi-journée supplémentaire de classe, le samedi matin, permettra de mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine. Les apprentissages pourront ainsi être davantage concentrés le matin, au moment où vos enfants sont les plus attentifs. Le nouvel emploi du temps permettra également de proposer une fois par semaine de nouvelles activités périscolaires d'une durée d'1h35. La Ville s'est néanmoins efforcée de rester au plus près de vos repères horaires actuels pour ne pas trop bouleverser votre organisation quotidienne.

Vos questions sur l'emploi du temps

> Pourquoi avoir choisi le samedi matin comme demi-journée supplémentaire de classe ?

Le choix du samedi matin comme demi-journée supplémentaire d'enseignement a été fait dans l'intérêt de vos enfants. Tout d'abord pour leur bien-être : les chronobiologistes ont ainsi pu constater qu'un trop long week-end rompait le rythme des enfants, ce qui entraînait une fatigue plus importante en début de semaine. Mais aussi pour ne pas bouleverser leurs habitudes du mercredi. En effet, pour une grande partie des jeunes Lillois, cette journée est actuellement consacrée à des activités organisées par les accueils de loisirs municipaux ou associatifs, les clubs ou par

les centres sociaux. Et finalement dans l'objectif d'une meilleure réussite scolaire : le lien entre les parents et les enseignants a été identifié par les pédagogues comme un des facteurs de la réussite scolaire. Or, le samedi matin sera un moment propice pour que vous puissiez échanger avec les professeurs de vos enfants et avec d'autres parents, dans un climat détendu.

> À partir de quelle heure pourrai-je déposer mon enfant à l'accueil périscolaire du matin ?

Comme lors des années scolaires précédentes, l'accueil périscolaire du matin débutera à 7h ou 7h30 en fonction de l'école de votre enfant. Vous pourrez y déposer vos enfants quand vous le souhaitez à partir de 7h ou 7h30 et jusqu'à 8h30. Ils y seront accueillis par des animateurs. En fonction de l'heure, ils pourront prendre un petit-déjeuner mais aussi participer à des activités ludiques favorisant l'éveil et la découverte : jeux de société, lecture, dessin... L'accueil périscolaire du matin continuera à ne pas être une simple garderie mais un lieu de vie où le respect du rythme et l'autonomie de vos enfants demeureront prioritaires. Jusqu'à 8h20, l'accueil périscolaire sera payant aux tarifs habituels. Entre 8h20 et 8h30, les parents qui auront une contrainte professionnelle forte et qui ne pourront pas attendre l'ouverture des grilles à 8h30 pourront déposer leur enfant gratuitement. Pour garantir la sécurité des enfants, les parents devront signaler à l'avance et justifier leur contrainte auprès du référent de site.

> À quelle heure démarrera la classe ?

Les enseignants accueilleront vos enfants à partir de 8h30. Si ces derniers fréquentent l'accueil périscolaire, les animateurs se chargeront de les accompagner dans leur salle de classe. **La classe débutera ensuite à 8h40.**

> **Comment se déroulera la pause méridienne ?**

La Ville a choisi de ne pas raccourcir la pause du midi afin que l'ensemble des enfants puisse avoir le temps de déjeuner et de bénéficier d'une vraie coupure. Elle se déroulera de 11h40 à 13h40. Cette pause est un temps de ressourcement et de respiration permettant aux enfants d'être disponibles pour les apprentissages de l'après-midi. Ils auront ainsi la possibilité de participer à des activités calmes organisées par les animateurs municipaux. **Les enseignements reprendront à 13h40.** Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, les portes de l'école ouvriront à 13h30.

> **À quelle heure se terminera l'école ?**

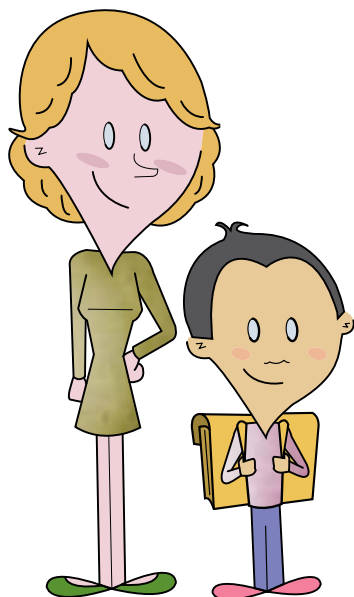
L'école se terminera tous les jours à 16h15. Le matin, les enfants sont plus concentrés qu'à un autre moment de la journée donc plus disponibles pour les enseignements. L'emploi du temps a donc été repensé afin que les matinées de classe soient plus longues que les après-midi. Les matinées représenteront ainsi la majorité du temps d'apprentissage.

> **À quelle heure débutera l'accueil périscolaire du soir ?**

L'accueil du soir débutera à 16h15, à la fin de la classe. Vos enfants pourront alors être pris en charge par les animateurs jusqu'à 18h30 dès lors qu'ils seront inscrits à l'accueil périscolaire. Lors de ce temps, des activités ludiques variées ou de soutien à la réussite éducative leur seront proposées.

> **Quels seront les horaires de classe du samedi ?**

Le samedi matin, vos enfants termineront la classe un peu plus tard que les autres matinées de la semaine. Ils pourront ainsi bénéficier le plus possible de ce moment détendu et propice aux apprentissages. **Ils auront école de 8h40 à 11h55.**



LES EMPLOIS DU TEMPS

Retrouvez dans cette rubrique les emplois du temps de vos enfants par école.

> **EMPLOI DU TEMPS / A :**

ÉCOLES MATERNELLES : Antoine Brasseur, Bara, Broca, Suzanne Lacore.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES : Anatole France, Arthur Cornette, Desbordes-Valmore (classes de CE2, de CM1 et de CM2), Descartes-Montesquieu, Diderot, Duplex, Lamartine, Léon Jouhaux, Madame Roland, Madame de Maintenon, Rousseau-Brunschvicg, Samain-Trulin.

> **EMPLOI DU TEMPS / B :**

ÉCOLES MATERNELLES : Gustave Nadaud, Jean Bart, Jeanne Godart, Jules Simon, la Croisette, La Fontaine, les Dondaines, les Moulins, Louis Blanc, Madame de Ségur, Maurice Bouchor, Pauline Kergomard, Rachel Lempereur, Victor Hugo.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES : Berthelot-Jules Verne, Cabanis (classes de CE2, de CM1, de CM1/CM2 et de CM2), Lakanal-Madame Campan, Moulin-Pergaud.

> **EMPLOI DU TEMPS / C :**

ÉCOLES MATERNELLES : Alphonse Daudet, André, Béranger-Hachette, Bichat, Camille Desmoulins, Du Bellay, Florian, Gounod, Léon Frapié, les Petits Pouchins, Mozart, Ovide Decroly, Wicar.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES : Arago-Jacquart, Briand-Buisson, Cabanis (classes de CP et CE1), Desbordes-Valmore (classes de CP et CE1), Saint-Exupéry, Thierry Launay, Turgot.

> **EMPLOI DU TEMPS / D :**

ÉCOLES MATERNELLES : Chateaubriand, Jean Aicard, Jean Jaurès, Jenner, Léon Jouhaux, Maria Montessori.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES : Ampère, Lavoisier, Boufflers-Monge, Chénier-Séverine, Lalo-Clément, Littré, Pasteur, Quinet-Rollin, Michelet, Viala-Voltaire.

Pour des raisons d'organisation entre écoles, des adaptations horaires ont été réalisées pour les écoles Auguste Comte, Bracke-Desrousseaux, Edouard Branly, Gutenberg, Jean-Jacques Rousseau, la Briqueterie, La Bruyère, Paul Painlevé, Philippe de Comines, Richard Wagner, Sophie Germain et Victor Duruy.

Pour retrouver l'emploi du temps de ces écoles et tous les autres, rendez-vous sur : www.lille.fr/liste-ecoles-maternelles et sur www.lille.fr/liste-ecoles-elementaires

EMPLOI DU TEMPS / A :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h/7h30 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	
8h30 8h40	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe
8h40 11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire 8h40 - 11h55
11h40 13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13h40 16h15	Temps scolaire (1h) Nouvelles Activités Périscolaires (1h35)	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	
16h15 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	



EMPLOI DU TEMPS / C :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h/7h30 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	
8h30 8h40	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe
8h40 11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire 8h40 - 11h55
11h40 13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13h40 16h15	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire (1h) Nouvelles Activités Périscolaires (1h35)	Temps scolaire	
16h15 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	



EMPLOI DU TEMPS / B :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h/7h30 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	
8h30 8h40	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe
8h40 11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire 8h40 - 11h55
11h40 13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13h40 16h15	Temps scolaire	Temps scolaire (1h) Nouvelles Activités Périscolaires (1h35)	Temps scolaire	Temps scolaire	
16h15 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	



EMPLOI DU TEMPS / D :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h/7h30 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	
8h30 8h40	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe	Accueil en classe
8h40 11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire 8h40 - 11h55
11h40 13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13h40 16h15	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire (1h) Nouvelles Activités Périscolaires (1h35)	
16h15 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	



DE NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Ville de Lille et l'Education Nationale ont travaillé aux côtés d'universitaires et d'associations de parents d'élèves sur la nouvelle organisation du temps scolaire dans l'objectif de proposer de nouveaux temps périscolaires complémentaires aux projets d'école et aux apprentissages. À la rentrée, les enfants bénéficieront ainsi de nouvelles activités périscolaires éducatives de qualité, adaptées à leurs besoins et à leur cycle scolaire.

Vos questions sur les nouvelles activités périscolaires

> Quels seront les objectifs des nouvelles activités périscolaires ?

Elles viseront tout d'abord à développer les potentiels de chaque enfant ou à les exploiter autrement en le mettant en situation de réussite. Elles permettront également d'accompagner d'une autre manière vos enfants dans l'acquisition des savoirs de base. Plus généralement, elles leur permettront de découvrir et de pratiquer des activités artistiques, sportives, culturelles, scientifiques ou autour de la citoyenneté qui feront appel à leur créativité. Elles développeront ainsi de nombreuses compétences (motivation, curiosité, attention, goût d'apprendre, capacité à travailler en groupe, expression orale et écrite...). **L'objectif est de donner à chaque enfant la possibilité de réussir sur le plan scolaire, mais aussi de s'épanouir, de développer l'ensemble de ses capacités et de devenir un citoyen.**

> Quelles activités seront proposées aux enfants des écoles publiques élémentaires de Lille ?

Le contenu des nouvelles activités a été co-construit par l'Education Nationale et les intervenants municipaux. En lien avec le PEG, la Ville s'est appuyée sur 4 axes pour construire les modules.

Axe 1 : accompagner l'entrée dans les savoirs de base. La Ville souhaite ainsi accompagner l'école dans ses missions d'égalité et de réussite éducative. Ces activités seront complémentaires du travail de l'enseignant, en donnant aux enfants, par le biais du jeu, des contes ou d'outils numériques, l'envie et le plaisir d'apprendre.

Trois autres axes permettront aux enfants de s'ouvrir aux autres et au monde, de se découvrir de nouvelles potentialités.

Axe 2 : des activités culturelles et artistiques

Axe 3 : des activités sportives et de bien-être en lien avec la promotion de la santé

Axe 4 : des activités de citoyenneté, de vivre ensemble, sur le développement durable, les langues étrangères.

> Quelles activités seront proposées aux enfants des écoles publiques maternelles de Lille ?

Les nouvelles activités mises en place pour les enfants des écoles maternelles à partir de la rentrée ont été construites par la Ville et le Centre Régional de Formation de la Petite Enfance. Les activités pour les petites sections et les moyennes sections ont été pensées en fonction du rythme spécifique des petits et de leurs capacités motrices. **Elles auront pour objectif premier l'éveil et la socialisation.** Elles seront ainsi axées autour de la motricité, du vocabulaire, de la détente et du jeu. Le temps de la sieste est un moment important pour les enfants des écoles maternelles : ils

ne seront donc pas réveillés mais participeront aux activités au fur et à mesure de leur réveil.

Pour les enfants de grande section, seront organisés des ateliers d'1h35 adaptés à leur âge.

> Les nouvelles activités seront-elles gratuites ?

Les nouvelles activités périscolaires, organisées une fois par semaine de 14h40 à 16h15 dans chaque école, seront entièrement gratuites.

> Comment seront-elles organisées ?

Chaque classe suivra un parcours de 3 modules différents sur l'année scolaire (1 par trimestre) composés de 12 séances chacun. Ces 3 modules sont choisis en lien avec les équipes pédagogiques qui le souhaitent, pour renforcer la cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Ils suivront une cohérence sur l'année et tout au long de la scolarité de l'enfant, de la maternelle au CM2. Chaque enfant aura ainsi accès à des modules différents au cours de l'année mais également au cours de sa scolarité, pour découvrir à chaque fois de nouvelles thématiques et développer l'envie d'apprendre. Les enfants qui seront inscrits aux NAP devront être présents chaque semaine et obligatoirement pendant toute la durée de la séance.

> Quand se tiendront-elles ?

Les activités proposées différeront pour chaque école et pour chaque classe afin d'être en adéquation avec le projet d'établissement et le cycle des enfants. **L'activité se tiendra une fois par semaine de 14h40 à 16h15.** Pour connaître l'emploi du temps spécifique à l'école maternelle ou élémentaire de votre enfant rendez-vous en pages 9, 10 et 11.

> Qui les animera ?

Des binômes formés avant la rentrée encadreront les différentes activités.

Pour les petites et moyennes sections de maternelle, il s'agira d'un ATSEM et d'un animateur. Pour les grandes sections de maternelle et les écoles élémentaires, il s'agira d'un binôme animateur référent de la classe et intervenant thématique.

L'animateur référent encadrera les activités d'une même classe toute l'année. Certaines des activités se tiendront à l'extérieur des établissements scolaires. Les animateurs y accompagneront les enfants. Puis ils raccompagneront les enfants à l'école à la fin de la séance.

Comme aujourd'hui, les intervenants thématiques seront des professionnels des domaines pour lesquels ils interviendront : bibliothécaires, musiciens... Une partie des intervenants qui animeront les ateliers mène déjà des activités dans le cadre du Projet Éducatif Global. En complément, des embauches et un appel à projet en direction des associations investies aux côtés de la Ville ont été réalisés afin de permettre que chaque atelier puisse être dirigé par un intervenant thématique. Tous les intervenants ont été formés à l'animation spécifique des nouvelles activités périscolaires.

> Les enfants pourront-ils choisir les activités ?

Non, une seule activité sera proposée à l'ensemble de la classe chaque trimestre. Elle sera adaptée au projet d'école et de classe.

> Les plans thématiques du Projet Éducatif Global seront-ils maintenus en temps scolaire ?

Oui, les différents plans thématiques proposés par la Ville continueront à se dérouler en temps scolaire.



ENFANTS, ON LES ACCOMPAGNE...

La semaine de vos enfants à la rentrée

À PARTIR DE 7H OU 7H30

C'est l'arrivée à l'école des enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire. Place à des activités calmes proposées par les **animateurs municipaux ou associatifs** pour accompagner le réveil, parfois difficile.

À 8H40

Tous en classe avec les **professeurs** pour les enseignements du matin.

À 13H40

Les enfants sont de retour en classe avec leur **professeur**. **Un après-midi par semaine** ils prennent part à de nouvelles activités périscolaires **à partir de 14h40**. Au cours de ces temps de découverte, les **animateurs référents** et les **intervenants thématiques** organisent des ateliers spécifiquement adaptés à la classe. **Pour les plus petits**, les binômes **ATSEM - animateurs** ont préparé des activités d'éveil et de socialisation.

À 8H30

Les **animateurs** accompagnent les enfants fréquentant l'accueil périscolaire en classe. Les portes de l'école ouvrent pour tous les autres.

À 11H40

C'est la pause du midi qui commence. Les plus jeunes vont tout de suite à la cantine puis à la sieste tant attendue, accompagnés **par les animateurs**. **Pendant leur pause du midi**, les autres écoliers participent à des activités imaginées par les **animateurs de la Ville** pour se ressourcer avant d'attaquer l'après-midi.

À 16H15

L'école est finie. Commencent alors l'accueil périscolaire du soir et ses activités de détente mises en place par les **animateurs** avant le retour à la maison.

ET LE MERCREDI

Pour une partie des petits Lillois, ce sont les **accueils de loisirs** municipaux ou associatifs.



VOLEZ VERS LA SIMPLICITÉ...

Comment s'inscrire aux différents temps ?

LE PASS'ENFANT

Le Pass'Enfant simplifie vos démarches pour l'accès de vos enfants à différents services de la Ville : restauration scolaire, accueils périscolaires du matin et du soir, accueils de loisirs des mercredis et des vacances. Retrouvez les modalités pratiques des différents temps dans la rubrique ci-dessous. Puis les démarches d'inscription, de réservation et de paiement en pages 20 et 21.

Les temps de votre enfant

> Les accueils périscolaires du matin et du soir

Les enfants y sont accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h ou 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30. Et le mercredi avant l'accueil de loisirs de 7h à 8h30 et après 17h. Les Centres d'Accueil de la Petite Enfance pour les écoles maternelles et les Espaces Éducatifs pour les écoles élémentaires sont situés au sein des établissements scolaires. Cependant, toutes les écoles lilloises ne disposent pas d'un accueil périscolaire municipal. Rapprochez-vous de l'école de votre enfant ou de votre mairie de quartier pour vous en assurer.

Au sein des écoles ne proposant pas d'accueils municipaux, des accueils associatifs peuvent être mis en place. Pour ces accueils, les réservations et les inscriptions doivent être réalisées directement auprès des associations agréées. Pour plus d'informations, renseignez-vous au sein de l'école de votre enfant. **Les études surveillées** ne fonctionnent que dans certaines écoles le soir. Rapprochez-vous du directeur de l'école de votre enfant pour savoir si elles y sont proposées.

> La restauration scolaire

Le service de restauration scolaire comprend le repas ainsi que la prise en charge avant, pendant et après le repas des enfants scolarisés dans les écoles publiques de Lille. Compte-tenu des besoins particuliers des plus jeunes, il est souhaitable que les parents récupèrent leurs enfants de moins de 4 ans lors de la pause du midi. S'il vous est impossible de venir chercher votre enfant lors de ce temps-là, merci de joindre au Dossier Familial Unique un justificatif précisant les raisons de cette impossibilité.

Pour toute interrogation à ce sujet, rapprochez-vous de la cellule Pass'Enfant au 03 20 49 59 59.

> Les accueils de loisirs du mercredi (ALSH)

Les accueils de loisirs du mercredi fonctionnent les semaines scolaires. Votre enfant peut y être accueilli en journée complète de 8h30 à 17h (avec ou sans repas), en demi-journée de 8h30 à 11h30 ou de 13h30 à 17h. Le mercredi, votre enfant peut également

être accueilli en accueil périscolaire de 7h à 8h30 et/ou de 17h à 18h30. Attention, les capacités d'accueil aux ALSH du mercredi sont limitées. Vous devez donc obligatoirement inscrire votre enfant au centre souhaité puis réserver ses jours de présence dans un délai maximum de 5 jours ouvrés avant l'ALSH (cf. liste des accueils de loisirs municipaux ci-contre et page 20).

Si votre enfant, fréquente l'un des centres sociaux ou association suivants, la restauration du midi est assurée par la Ville de Lille : les centres sociaux la Busette, Mosaïque, Salengro, Lazare Garreau, l'Arbrisseau, Marcel Bertrand, Vieux Lille ; Projet ; les maisons de quartier les Moulins, Saint-Maurice et Vauban. Si vous souhaitez que votre enfant profite de la restauration du midi au sein d'une de ses structures, il faut donc l'inscrire à l'activité « repas » de l'ALSH associatif du mercredi puis réserver ses repas (cf. p 20). Attention : l'inscription pour la restauration ne signifie pas que votre enfant est inscrit au centre social ou à l'association.

Il existe également des accueils de loisirs sportifs à Fives, à Wazemmes et à Lille Sud. Pour plus de renseignements, merci de vous connecter à votre espace famille ou de contacter la cellule Pass'Enfant.

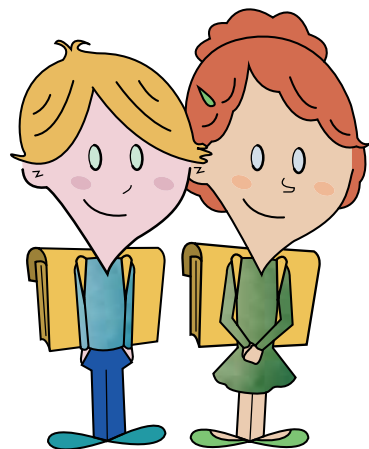
> Les accueils de loisirs des vacances

Au sein du Dossier Familial Unique, il vous sera possible d'indiquer votre souhait de recevoir, avant chaque période de vacances, une fiche d'inscription pour les accueils de loisirs. Cette fiche pourra aussi être retirée en mairie de quartier un mois environ avant les vacances scolaires. L'inscription et les réservations pourront également être faites directement en ligne depuis votre espace famille un mois environ avant chaque période de vacances. Si vous n'avez pas de Dossier Familial Unique, il sera nécessaire d'en créer un avant de pouvoir entamer l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs. Pour effectuer cette démarche de création, rapprochez-vous de la cellule Pass'Enfant.

> Les nouvelles activités périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, de nouveaux temps périscolaires seront instaurés une fois par semaine dans chaque école. D'une durée d'1h35, ils se tiendront de 14h40 à 16h15, le lundi, mardi, jeudi ou vendredi après-midi en fonction des écoles. Votre enfant y sera inscrit automatiquement. Si vous ne souhaitez pas qu'il y participe, merci d'en faire part à la direction éducation de la Ville par mail à compte-famille@mairie-lille.fr ou par courrier à la cellule Pass'Enfant. Les enfants qui seront inscrits aux NAP devront être présents chaque semaine et obligatoirement pendant toute la durée de la séance.

Pour connaître les tarifs 2014-2015 de la restauration scolaire et des différents accueils, reportez-vous à votre espace famille ou rapprochez-vous de votre mairie de quartier.



LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX DU MERCREDI :

	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Centre	Wicar Les Petits Pouchins Du Bellay	Boufflers Lalo - Clément Michelet Sophie Germain
Faubourg de Bethune	Béranger - Hachette Aicard	Samain - Trulin
Fives	Suzanne Lacore Bara Louis Blanc	Berthelot - Jules Verne Cabanis Descartes - Montesquieu
Lille Sud	Florian Jean Bart Jeanne Godart Gustave Nadaud	Moulin - Pergaud Turgot Bracke - Desrousseaux Briand - Buisson
Moulins	Hugo Les Moulins Philippe de Comines	Arago Victor Duruy
Saint-Maurice Pellevoisin	Les Dondaines	Dupleix - Cornette
Vauban - Esquermes	Bichat Chateaubriand	Littré Léon Jouhaux
Vieux Lille	Gutenberg Jean - Jacques Rousseau	
Wazemmes	André Decroly Desmoulins	Ampère Quinet Rollin Viala
Hellemmes	Jean Rostand Jenner Salengro	Jean Rostand (jusque 8 ans) Berthelot - Sévigné Jean Jaurès Gustave Engrand

Pour les accueils de loisirs associatifs, renseignez-vous directement au sein de l'école de votre enfant.

LES DÉMARCHES
D'INSCRIPTION,
DE RÉSERVATION
ET DE PAIEMENT

Le Pass'enfant est relié au compte famille qui vous permet de gérer vos inscriptions et vos réservations à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir ainsi qu'aux accueil de loisirs du mercredi et des vacances. Si votre enfant est scolarisé dans une école publique de Lille, vous avez reçu en juin à votre domicile, le Dossier Familial Unique (DFU). Sur ce document, un numéro d'inscription et un identifiant vous ont été communiqués. Ils vous permettront, tout au long de l'année, de créditer votre espace famille et d'effectuer vos démarches d'inscriptions et de réservations en ligne : <https://lille.espace-famille.net>
Toutes ces démarches pourront également être réalisées dans votre mairie de quartier.

> L'inscription

L'inscription à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir, aux accueils de loisirs des mercredis et des vacances est obligatoire avant toute fréquentation par votre enfant. L'inscription est à renouveler chaque année via votre Dossier Familial Unique. Le DFU vous est envoyé par courrier au mois de juin mais il est également téléchargeable en ligne tout au long de l'année sur le site de la Ville : lille.fr.
Sans DFU à jour, la place de votre enfant aux différents accueils ne pourra pas être garantie et un tarif majoré sera appliqué sur les repas. Par ailleurs, la tarification maximale sera appliquée si vous ne joignez pas de justificatif de ressources ou de domicile.

Afin d'accueillir les enfants porteurs de handicap dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la cellule Pass'Enfant au 03 20 49 59 59 pour une inscription personnalisée ou de vous rapprocher du référent de site de l'école de votre enfant.

> La réservation

Une fois votre enfant inscrit, une réservation doit être effectuée pour tous les repas pris au restaurant scolaire ainsi que pour les accueils périscolaires du matin et du soir, les accueils de loisirs des mercredis et des vacances. Elle permet de prévoir le nombre d'animateurs nécessaires à l'encadrement des activités mais également le nombre de repas.

Vous pouvez effectuer ces réservations via le Dossier Familial Unique. Elles seront valables pour toute l'année scolaire. Cependant, si vous ne connaissez pas vos besoins précis au moment de l'inscription, vous pouvez tout d'abord inscrire votre enfant grâce au DFU puis effectuer vos réservations ultérieurement dans la limite d'un délai de 5 jours ouvrés avant le repas ou l'activité.

Pour effectuer ou modifier vos réservations, vous pouvez vous rendre dans votre mairie de quartier, sur votre espace famille en ligne, envoyer un mail à compte-famille@mairie-lille.fr ou joindre la cellule Pass'Enfant au 03 20 49 59 59. Afin de permettre un accueil de qualité à votre enfant (prévision du nombre de repas, du nombre d'animateurs ...) des règles de gestion ont été définies en fonction de la réservation effective ou non des activités. Ces règles sont différentes selon les prestations pour tenir compte des spécificités de chacune (cf. tableau ci-contre). Merci de les respecter afin d'éviter notamment une majoration lors du paiement de l'activité.

> La fréquentation des activités

La carte Pass'Enfant permet aux animateurs de pointer la présence de votre enfant qui devra donc la présenter lors de ses repas au restaurant scolaire,

lors des accueils périscolaires du matin et du soir, des accueils de loisirs du mercredi et des vacances. Elle ne contient pas d'argent. Si vous n'avez pas encore votre carte Pass'Enfant, l'animateur de la structure vous la remettra en début d'année scolaire (pour les écoles élémentaires uniquement).

Si votre enfant présente un trouble de santé (pathologie, allergie ou intolérance alimentaire), un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être signé avec le médecin scolaire, le directeur de l'école et le personnel municipal qui entourent l'enfant. Le PAI doit être renouvelé à chaque rentrée scolaire. Attention, les certificats médicaux ne seront pas pris en compte. Veuillez vous rapprocher du directeur de l'école de votre enfant pour plus d'informations sur le Projet d'Accueil Individualisé.

> Le paiement

Votre compte famille sera débité après chaque activité et repas. Votre compte doit donc être crédité à l'avance. Il est possible de l'alimenter en ligne depuis l'espace famille ou auprès des régisseurs en mairie de quartier par chèque, espèces, Chèque Emploi Service Universel (pour les CAPE) ou par Chèques-Vacances (pour les accueils de loisirs).

Si votre enfant est malade, votre compte famille pourra être recredité si vous faites parvenir dans un délai de 5 jours ouvrés après le retour à l'école, un certificat médical par mail à compte-famille@mairie-lille.fr, par courrier à votre mairie de quartier ou directement auprès des animateurs.

	JE RÉSERVE		JE NE RÉSERVE PAS
	JE VIENS	JE NE VIENS PAS	JE VIENS
Restauration scolaire	Je paie	Je paie	Je paie 50% plus cher
Accueils périscolaires du matin et du soir	Je paie	Je ne paie pas	Je paie
Etudes surveillées	Je paie	Je ne paie pas	Je paie
ALSH mercredi	Je paie	Je paie	Je paie 50% plus cher mon repas
ALSH vacances	Je paie	Je paie	Je paie 50% plus cher mon repas
ALSH associatif vacances	Je paie	Je paie	Je paie 50% plus cher mon repas
Nouvelles activités périscolaires	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Informations pratiques

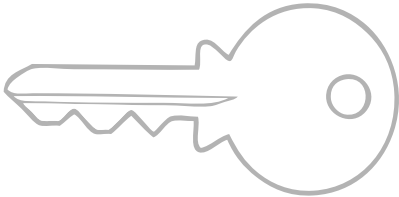
Pour tout renseignement sur le Dossier Familial Unique, le Pass'Enfant, les inscriptions et les réservations à la restauration du midi, les accueils périscolaires du matin, du soir et les accueils de loisirs :

Direction éducation
Cellule Pass'Enfant
CS 30 667
59 033 Lille cedex
Tél : 03 20 49 59 59
compte-famille@mairie-lille.fr

Pour tout renseignement sur le nouvel emploi du temps ou les nouvelles activités périscolaires, rapprochez-vous du référent de site de l'école de votre enfant. Présent au sein de l'établissement scolaire, il est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne les temps périscolaires. Vous trouverez ses coordonnées au sein de l'école. Mais aussi dans les fiches-écoles sur le site Internet de la Ville :

www.lille.fr/liste-ecoles-maternelles ou www.lille.fr/liste-ecoles-elementaires

Plus d'infos sur **rentree2014.lille.fr**



GUIDE PRATIQUE
RENTREE SCOLAIRE 2014
Écoles maternelles et élémentaires publiques.



Plus d'infos sur
rentree2014.lille.fr

